

Société d'Avocats AQU'LEX
M.LAMORERE – G.FRANCOIS – A.LAURIOL
12 Boulevard Jean Lacoste 40000 MONT-DE-MARSAN –
Tél. 05.58.75.68.00 – Fax 05.58.75.43.64 – mail : cabinet@aquilex.fr

VENTE

Aux enchères publiques

D'un BATIMENT ARTISANAL Avec terrain

Sis à GEAUNE (Landes)
2 ZA Le Village Artisanal
au plus offrant et dernier enchérisseur

LE JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 à 15 H 45

A l'audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de MONT-DE-MARSAN siégeant 10 rue Maubec

Aux requête poursuites et diligences de Maître Dominique GUERIN Mandataire judiciaire associé de la SELAS GUERIN & Associés domicilié à 64100 BAYONNE 2 rue du 49ème, agissant en qualité de mandataire liquidateur suivant jugement du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN en date du 19 septembre 2014

- ayant **Maître Guillaume FRANCOIS** Avocat associé de la Société AQU'LEX pour avocat constitué près le TRIBUNAL JUDICIAIRE de MONT-DE-MARSAN,

DESIGNATION : Un bâtiment Artisanal avec terrain sis à GEAUNE (Landes) figurant au cadastre de ladite commune ainsi qu'il suit :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
AD	92	2 ZA Le Village Artisanal	11 a 53 ca

Au rez-de-chaussée : vestiaires avec coin douche et toilettes, coin cuisine, couloir, garage d'une superficie de 300 m2 environ.
Dans cette partie garage il existe trois renforcements dont deux ouverts sur le garage.
A l'étage : 2 pièces à usage de bureau, une pièce à usage d'archives, toilettes
Biens inoccupés.

MISE A PRIX : 90.000,00 €

Avec possibilité de baisse d'un tiers à défaut d'enchères

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution, Service des Ventes du TRIBUNAL JUDICIAIRE de MONT DE MARSAN 10 rue Maubec (RG 20/06).

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de MONT DE MARSAN.

Frais, émoluments et enregistrement TVA s'il s'en produit, en sus.

Visite assurée par la SCP DOMENGE-JUNCA ESTEFFE-DAUGREILH Huissiers de Justice associés à AIRE SUR ADOUR le VENDREDI 28 AOUT 2020 de 11 H à 12 H.

Le présent placard est fait et rédigé par l'Avocat soussigné à MONT-DE-MARSAN le 20 JUILLET 2020

Signé: Me Guillaume FRANCOIS, avocat associé.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Cabinet de la Société d'Avocats AQU'LEX, Avocats poursuivant la vente, lesquels comme tous les autres avocats au Barreau de MONT-DE-MARSAN, pourront être chargés d'enchérir pour toute personne solvable